ÉCLAIRCISSEMENS

DONNÉS

PAR LE C^{en}. TALLEYRAND

A SES CONCITOYENS.

Vendidit hic auro patriam, dominumque potentem
Imposuit; fixit leges pretio, atque refixit.
VIRG. ÆNEID. L. VI.

NOUVELLE ÉDITION. — PARIS, 1814.

A PARIS,

Chez LARAN, Libraire, Palais-Égalité, galerie de bois, à droite du côté du jardin, n°. 245.

AN VII.

ÉCLAIRCISSEMENS
DONNÉS
PAR LE C^EN^. TALLEYRAND
A SES CONCITOYENS.

POURQUOI donc faut-il que j'occupe le public de moi? Pourquoi, au milieu de tant d'événemens qui agitent en plus d'un sens la République, mon nom, prononcé par la haine, et par une haine d'autant plus implacable qu'elle n'a jamais été provoquée, doit-il, même un moment, fixer l'attention générale ? Ah! si tous ceux qui, dans ce débordement de pamphlets et de journaux, m'ont choisi depuis quelques jours pour être l'objet privilégié de leurs injures, savaient bien, je ne dis pas avec quelle résignation, mais avec quel bonheur je suis prêt à voir passer dans d'autres mains ce ministère tant jalousé, tant recherché par eux ou leurs amis, peut-être rougiraient-ils alors de leurs fureurs.

Cependant faut-il céder, faut-il obéir aux cris impérieux d'une rage aveugle? Dois-je laisser se répandre, s'accréditer le bruit, qu'effrayé de ce déluge de dénonciations, je n'ai trouvé d'asile que dans une démission précipitée que j'ai été trop heureux de pouvoir faire accepter? D'autre part, me convient-il de laisser triompher les plus affreuses calomnies sous l'abri d'un silence qui deviendrait bientôt une accusation de plus ? Et enfin, parce qu'on débite contre moi les plus horribles diffama-

tions sans une apparence de preuve, dois-je me conduire comme si en effet elles étaient méritées? Je sais qu'il y a des calomnies qui se dégradent par leurs propres excès; et celles dont je me vois assailli présenteront certainement ce caractère à bien des lecteurs : mais dans un moment où les passions sont si effervescentes; dans un moment où elles portent leurs menaces et bien plus loin et bien plus haut que mon existence ministérielle, la bonne foi du public peut être ébranlée; l'indifférence elle-même peut devenir inquiète : je veux rassurer l'une et l'autre. Sans doute aussi je dois désirer, non de convaincre le Directoire exécutif, qui n'en a pas besoin, mais de lui prouver que je mets du prix à ce que personne ne puisse être tenté de croire que je me suis rendu indigne de la confiance qu'il m'a conservée jusqu'à ce jour.

Parcourons donc cette longue suite d'assertions incohérentes et absurdes, et surmontons le dégoût qu'un tel travail inspire.

Il doit sans doute être encourageant pour moi de pouvoir rappeler, en commençant cette étrange justification, avec quel empressement, avec quelle joie, j'allai me ranger, en 1789, parmi les premiers et les plus sincères amis de la liberté. Ce souvenir me remplit d'une satisfaction que l'injustice actuelle ne pourra elle-même me ravir. Il est vrai que je serais indigne d'avoir servi une si belle cause, si j'osais regarder comme sacrifice ce que je fis alors pour son triomphe. Mais que du moins il soit permis de s'étonner qu'après avoir mérité, à de si justes titres, les plus implacables haines de la part du ci-devant clergé, de la ci-devant noblesse, j'attire sur moi ces mêmes haines de la part de ceux qui se disent si ardens

ennemis de la noblesse et du clergé, et qui pourtant, en répétant leurs fureurs contre moi, semblent vouloir venger leurs privilèges détruits et leurs prétentions renversées. Que l'étonnement redouble, lorsqu'on vient à découvrir que ces hommes si exaspérés, ces fabricateurs infatigables des calomnies que se plait surtout à faire circuler le journal intitulé *des hommes libres de tous les pays*, sont presque tous eux-mêmes ou ex-prêtres ou ex-nobles, ou même encore princes.

Mais qu'enfin l'étonnement cesse, lorsqu'on a la certitude que les plus fougueux d'entr'eux sont des étrangers essentiellement agitateurs, qui, d'abord intrus avec souplesse, se sont bientôt arrogé avec audace le droit de nous apprendre comment il faut que nous soyons libres chez nous.

Les républicains qui connaissent l'histoire de notre révolution jusqu'à ce jour, connaissent aussi les innombrables calamités que les étrangers ont attirées sur nous à toutes les époques: et il doit leur paraître simple, je dirai presque honorable, de se voir aujourd'hui déchirés par ceux qui n'ont cessé de déchirer la République.

Que disent-ils donc, ces hommes non français, ou ceux d'entre les Français dont ils ont su tromper la bonne foi?

Que j'ai été de l'assemblée constituante? Ah! je savais bien qu'au fond de leur ame, ils ne pardonneraient jamais à ceux dont les noms brillent parmi les fondateurs de la liberté. Je savais bien que les hommes qui n'ont pas éprouvé ces premiers élans du peuple français en 1789, que ceux qu'on voyait alors s'associer honteusement aux froides railleries par lesquelles on insul-

tait à ce sublime enthousiasme de la nation; que ceux enfin qu'on n'a vu se montrer dans la révolution qu'aux époques où ils ont espéré que, n'ayant pu la prévenir, ils parviendraient du moins à la rendre odieuse, s'indignaient en secret contre l'assemblée qui, la première, proclama la déclaration des droits de l'homme, qu'ils accordaient surtout bien plus de faveur au côté anti-révolutionnaire de cette assemblée, qu'à celui qui fut le berceau de la révolution: mais j'ignorais que, publiquement, et sans même déguiser ce qu'un tel reproche a d'ouvertement aristocratique, ils oseraient imputer à un citoyen d'avoir été membre de l'assemblée constituante; et c'est pourtant ce que je lis parmi les nombreuses injures de leur journal favori.

Ils disent que je ne suis qu'un constitutionnel de 1791: et ils prétendent que je n'offre point de garantie contre le renversement de la République.

Etrange allégation! Quand même on se refuserait à voir que les hommes poursuivis avec le plus de fureur par les contre-révolutionnaires quelconques, sont indubitablement ceux qui ont travaillé les premiers à une constitution en France, puisque c'était là le premier pas, et un pas immense vers la République: quand on ne voudrait pas réfléchir que la plupart de ceux qui m'adressent cette bizarre injure, n'auraient eux-mêmes à se reprocher, dans le cas d'une contre-révolution, que quelques propos qui leur seraient si bien pardonnés: quand enfin il ne serait pas vrai de dire qu'un patriote de 1789, qui n'a pas hésité à faire son serment à la République, et qui l'a répété dans les circonstances les plus solennelles et les plus décisives, n'a aucune grâce à espérer d'un gouvernement français qui ne serait pas républicain; il sera incontestable, pour quiconque n'a pas fermé les yeux à toute lumière, que dans l'efferves-

cence où s'agitent les esprits, trois seules suppositions sont possibles. Ou bien la République s'affermira au milieu de tant de chocs; ou nous serons abîmés dans la confusion, dans la destruction de tous les pouvoirs; ou la royauté reviendra nous asservir, mais avec un surcroît de rage et de tyrannie. Toute autre supposition est pour moi une chimère; et sans doute j'ai donné assez de garantie contre ces deux derniers régimes. On sait assez le sort que l'un et l'autre me réservent et même le genre de préférence qu'ils m'accorderaient. Il est donc démontré, mille fois démontré que je n'ai, que je ne puis avoir d'autre vœu que celui de l'affermissement et de la gloire de la République.

Que si certains hommes s'obstinaient à dire qu'il faut quelque chose de plus saillant, de plus énergique pour offrir une suffisante garantie, il serait trop aisé de répondre: qu'il est insensé de vouloir réduire ainsi les gages donnés au système républicain; qu'en pressant ce genre de raisonnement, on en viendrait jusqu'à douter si dans nos armées elles-mêmes, on trouverait beaucoup de ces gages; que le fait révolutionnaire qui semble le plus dévouer à la République, puisqu'il provoque le plus la haine et la vengeance des rois, que le vote pour la mort de Louis XVI n'a pas lui-même garanti de l'accusation récente d'avoir servi la cause des rois coalisés contre nous, puisque par suite d'une telle accusation, des conventionnels, qui avaient émis ce vote, ont été frappés de déportation le 19 fructidor: enfin, que le bon-sens lui seul est peut-être à cet égard plus rassurant que vingt faits révolutionnaires avec de la déraison.

On ne saurait trop le répéter: oui, les garanties véritables, les garanties les plus certaines qu'on puisse offrir à la République, sont incontestablement, dans un amour bien prononcé pour cette liberté, qu'un Français quel-

conque, depuis 1792, ne peut sans délire chercher hors de la République; dans la manifestation ouverte de ce sentiment, dès l'origine de la révolution; dans les haines qu'on a méritées constamment de la part des plus irréconciliables ennemis de la France; dans la réunion de tous les genres d'intérêt et de bonheur qui peuvent attacher à un régime sous lequel on a exercé de hautes fonctions, et à la gloire d'un pays qu'on a appris à chérir encore davantage, pendant une absence de trois ans: dans la conviction profonde, que la République qui nous a coûté si cher, ne pourrait périr qu'au milieu de flots de sang; que celui qui aurait osé concourir à cet horrible événement, en serait probablement la première victime, et que son nom, comme celui de tout traître, arriverait à la postérité chargé du poids de l'exécration générale: dans tous les sentimens humains qui font envisager avec horreur un bouleversement universel où s'engloutiraient le bonheur, la fortune, la vie de tant de citoyens, de tant de parens, de tant d'amis; enfin dans cet honneur national qui doit être la vie d'un Français, et qui soulève l'âme à l'idée seule que des Autrichiens et que des Russes, après avoir ravagé notre pays, viendraient insolemment nous dicter des lois. Voilà, certes, les plus rassurantes garanties; et celles-là, je ne crains pas de le dire, je les présente toutes...............

Il faut que je le dise ici: l'embarras de mes dénonciateurs se manifeste d'une manière bien étrange. Le plus violent d'eux tous convient dans un journal, n° 18 (c'est ce même journal que j'ai désigné ci-dessus) qu'à la vérité mes rapports, mes lettres, mes discours portent l'empreinte d'un républicain.... Mais c'est de là précisément qu'il conclut (je copie ses propres termes), *que ma perversité est à son comble*..........................

....